

PLU

- Plan Local d'Urbanisme -

Commune de

WESTHOUSE

LISTE DES SERVITUDE D'UTILITE PUBLIQUE

Elaboration le : 22/07/1988
Modification n°1 le : 16/12/1991
Modification n°2 le : 04/05/1995
Modification n°3 le : 18/01/1996
Modification n°4 le : 28/09/2000
Modification n°5 le : 27/03/2006
Modification n°6 le : 27/03/2006
RNU le : 27/03/2017

TOPOS



Agence Territoriale d'Ingénierie Publique
TERRITOIRE SUD 53 rue de Sélestat

67210 OBERNAI

REVISION N°1 DU POS EN VUE DE SA TRANSFORMATION EN PLU ENQUETE PUBLIQUE

Vu pour être annexé à l'arrêté municipal du 20 mars
2018 ,



A Westhouse,
le 20 mars 2018

Le Maire,
Claude WISSENMEYER

	N° codifié des servitudes		NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	Textes législatifs et réglementaires permettant d'instituer la servitude	Actes instituant la servitude	Collectivité publique ou service responsable de la servitude
	Code alpha-numérique	Catégories de (*) servitudes				
SERVITUDES RELATIVES A L'UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS		II				
Energie		IIA				
Electricité et Gaz						
	I4	IIAa1 Electricité	Périmètres de servitude autour d'une ligne aérienne d'électricité et d'une canalisation de gaz (électricité) <u>Lignes exploitées par Electricité de Strasbourg :</u> - ligne 63 kv BENFELD – OBERNAI - Alimentation de la Régie Municipale d' ERSTEIN - lignes HTA 20 Kv : rue des Lilas (B647) rue Ste Odile (B851)	Article 12 modifié de la loi du 15 juin 1906 Article 298 de la loi de finances du 13 juillet 1925 Article 35 de la loi n° 46.628 du 8 avril 1946 modifiée Article 12 bis à la loi du 15 juin 1906 (Loi SRU 2000-1208 du 13 décembre 2000)		D.R.E.A.L Alsace 2, route d'Oberhausbergen B.P 81005/F 67070 Strasbourg cedex Electricité de Strasbourg 26, boulevard du Président Wilson 67953 STRASBOURG Cedex 9

	14	IIAa1 Electricité (suite)	<u>Lignes exploitées par E.D.F. :</u> - ligne 225 kv à double circuit GRAFFENSTADEN - MARCKOLSHEIM - ligne 400 kv à double circuit MARLENHEIM - BEZAUMONT - MUHLBACH			Electricité de France Groupe Exploitation Transport Lorraine 12, rue des Feivres 57073 METZ cedex
			Les lignes basse tension ne sont pas reportées sur les plans de servitudes pour des raisons de lisibilité du document graphique			